

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Philosophie du droit (4DR1029)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Préalable au master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

PAPAUX Alain, Chargé d'enseignement.

Contenu

Enquête sur les fondements du droit pragmatique. Mythologie et Ontologie

En philosophie, les questions sont plus importantes que les réponses. Le « ce que c'est », l'essence de la chose, ici du droit, constitue l'objet de ce cours, regardé selon deux perspectives vénérables : la mythologie, avec Thémis et Dikè ; l'ontologie, avec Platon et Aristote, modèles des pensées idéaliste et réaliste. Le droit y apparaît toujours collectif, politique et la technique juridique un simple moyen. L'approche pragmatique du droit révélera le positivisme juridique incommensurable à la pratique, pourtant finalité du droit, et incapable de penser les « communs », question la plus urgente du droit contemporain (droit de l'environnement et droit animalier en particulier).

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation. Tirage au sort d'un sujet, lequel peut être soit une question de cours, soit un commentaire de texte.

Aucun document ou objet connecté n'est autorisé lors de l'examen.

Documentation

Documents à lire (extraits d'ouvrages, d'articles de doctrine et/ou de jurisprudence) en préparation de chaque séance. Les textes seront mis en ligne au fur et à mesure sur Moodle et les lectures seront obligatoires.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Inciter à la réflexion critique. Le cours invite à poser un autre regard sur le droit, ses modes de création et son interprétation
- Sensibiliser les étudiant-e-s au fait que toute résolution d'un problème de droit peut révéler des enjeux théoriques fondamentaux des étudiant-e-s au fait que toute résolution d'un problème de droit peut révéler des enjeux théoriques fondamentaux; de même que l'approche philosophique peut éclairer des conflits d'ordre juridique
- Montrer que la philosophie du droit est un instrument essentiel à la connaissance du droit positif, et non une évasion vers un droit idéal
- Expliquer le lien qui unit la philosophie du droit à la pratique du droit

Compétences transférables

- Présenter une analyse critique fondée et éclectique
- Communiquer les résultats d'une analyse à l'oral
- Stimuler sa créativité
- Promouvoir la curiosité intellectuelle